

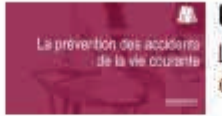
es



**vidéo**  
Questions d'assurés : Non paiement d'une prime d'assurance-vie



**dossier**  
Qu'est-ce que l'assurance annulation



## A LA UNE • ASSURANCE VIE



# Assurance-vie : Concurrencé par les banques, un placement qui reste pourtant sécurisant

Publié par Laurene Rimondi le 26/05/2011

**L'assurance-vie est petit à petit abandonnée au profit de produits d'épargne bancaires qui peuvent pourtant s'avérer moins profitables. Malgré la conjoncture actuelle, il reste pourtant possible de trouver des contrats d'assurance-vie rentables. Décryptage.**

L'assurance-vie subit un désamour des épargnants avec une baisse de plus de 10% des souscriptions en un an. La première cause est la diminution de son rendement moyen, passé de 4,5% en 2008 à 3% pour les prévisions 2011. Les assurances ne parviennent en effet plus à dégager de plus-values sur les portefeuilles obligataires, les taux ayant atteint un plancher par le bas. Aviva illustre bien cette tendance avec une baisse de 14% de souscription de son contrat phare AFER, au premier semestre.

Autre facteur de cet abandon de l'assurance-vie, sa fiscalité, d'autant plus incertaine avec la réforme fiscale. Le gouvernement envisageait en effet de taxer ce plan d'épargne pour compenser la suppression de l'ISF. Si elle demeure aujourd'hui avantageuse, elle est surtout compliquée : entre assurance-vie multisupport ou assurance-vie monosupport, durée du contrat variable, dénouement en cas de vie de l'assuré ou en cas de décès, la fiscalité du plan d'épargne oscille en fonction de nombreux cas et peut vite devenir un casse-tête pour l'assuré.

### **Les produits bancaires absorbent les épargnes**

Surtout, on assiste à une réorientation du flux d'épargne vers d'autres produits. En vue de la réglementation de Bâle III qui prendra effet en 2013, les banques sont dans l'obligation de multiplier par trois leurs fonds propres. A cette fin, des campagnes publicitaires très dynamiques proposent des produits d'épargne plus liquides, et plus alléchants pour le client. Des initiatives payantes, puisque selon la Banque de France le montant des sommes collectées sur ces livrets ont augmenté de 10 Mds d'euros en quatre mois.

Ces supports bancaires proposent de fortes rémunérations sur le court terme et n'ont pas vocation à durer. Ils aspirent les autres flux d'épargne tels que les assurances-vie, les OPCVM et livret A. Il s'agit en majorité de livrets d'épargne non réglementés, c'est-à-dire dont le taux n'est pas fixé par l'état mais par la banque elle-même. Fiscalisés, ils sont assujettis à l'imposition, contrairement à l'assurance-vie.

### **L'assurance-vie demeure le placement préféré des français**

Pourtant, il n'existe pas de produits bancaires qui se substituent véritablement à l'assurance-vie. Seul à le concurrencer, le livret A avec une rémunération à 2% et un plafonnement à 15.300 euros cumule un encours global de 204,3Mds d'euros, quand l'assurance-vie s'élève à 1.345Mds d'euros et reste donc le plan d'épargne préféré des Français, malgré sa baisse d'attractivité.

Il reste d'ailleurs possible d'accéder à de meilleures performances que les 3% de rendement moyen actuel, en souscrivant des produits sur-mesure négociés avec des courtiers spécialisés. L'an dernier, Axéria affichait par exemple sur son fonds en euros le meilleur taux à 4,51%, et s'engage sur 3,37% pour 2011. Lors de la souscription d'un contrat, plusieurs critères sont à prendre en compte par l'épargnant et doivent être clairement détaillés : le taux de rendement bien sûr, les droits d'entrée, les frais de sortie, les frais de gestion. Le taux de rendement final dépendra aussi de l'inflation.

### **Des moyens pour accéder à de meilleures performances**

Prudents, les Français favorisent d'ailleurs les fonds en euros puisque selon la FFSA (Fédération française des sociétés d'assurances), 84% des sommes versées sur des contrats d'assurance-vie l'ont été sur des supports en euros. S'ils rapportent moins en période faste, les fonds en euros encaissent mieux les variations de marchés, et sont donc moins risqués que le placement en unité de compte, dont le portefeuille se compose essentiellement d'actions et peut susciter des moins-values. Surtout en période de volatilité des marchés et du cours des actions.

Les actions demeurant toutefois plus rémunératrices, il est bien venu d'en inclure une faible part de son investissement, ce qui sur le long terme pourra s'avérer juteux. L'assurance-vie étant bien un placement à envisager sur le long terme. Dans la même perspective, il est également recommandé de répartir son épargne grâce à un contrat multisupport. Surtout dans le contexte actuel. Les assureurs sont d'ailleurs eux-aussi condamnés à innover dans leurs investissements et étendre leurs actifs au crédit ou à l'immobilier et ne plus se limiter aux obligations. Des nouvelles règles qui garantissent donc aux souscripteurs de contrats d'assurance-vie de bénéficier des meilleures offres à moindre risque.